

COMMUNE DE SARRALTROFF  
(Moselle)

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024**

- Affiché le 17 OCTOBRE 2024 -

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire,  
s'est réuni à la Salle de Réunion de la Mairie de SARRALTROFF  
le LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 20 h 00.

**PRESIDENT :** Mathis Francis, Maire,  
**MEMBRES PRESENTS : 11** Geoffroy Albert, Vary Paul, Kern Olivier,  
Bailly Vincent, Noblé Sébastien, Schmitt Frédéric,  
Dannenberger Clément, Schwartzberger Alain,  
Roth Marie-Thérèse, Birkel Marie-Eve,  
**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Parrenin Christophe, Roche Jean-François,  
Charrier Philippe, Albert Frédéric,  
**MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES :** - - -  
**DATE DE LA CONVOCAION :** 04/10/2024  
**SECRETAIRE DE SEANCE :** Birkel Marie-Eve  
**PROCES-VERBAL de la précédente réunion :** Sans observation - Adopté à l'unanimité,

**ORDRE DU JOUR**

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Maire expose quelques communications :  
Le nettoyage des avaloirs sera réalisé en semaine 47-48 par l'entreprise KUGLER de REDING.  
Un dossier de demande de subvention DETR a été déposé pour les travaux de peinture à l'école primaire. En attente de décision des services de la Sous-Préfecture de Sarrebourg.  
Un dossier de demande de subvention AMISSUR a été déposé pour les travaux de sécurisation des entrées du village (Route de Hilbesheim – Route de Goerlingen) au Département de la Moselle. En attente de décision.

Puis, les différents points furent examinés comme suit :

**N° 2024-06 / 030**

**Travaux Rue de l'Eglise – Rue du Cimetière – Amélioration Cadre de Vie  
Demande de Subvention DETR**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux d'Amélioration du Cadre de Vie – Réfection de la Rue de l'Eglise – Réfection de la Rue du Cimetière – Installation d'une aire de jeu – sont susceptibles d'être réalisés et prévus sur l'année 2025. Il présente le devis « Etude Chiffrée » du Cabinet LAMBERT de Sarrebourg pour un montant total HT de 250.931,32 € pour l'ensemble des travaux et acquisitions.

Le Maire ajoute qu'il est possible de solliciter une subvention DETR à la Sous-Préfecture de Sarrebourg pour financer ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE de valider l'étude chiffrée du Cabinet LAMBERT de Sarrebourg mentionné ci-dessus,  
SOLLICITE la subvention DETR de la Sous-Préfecture de SARREBOURG pour financer ces travaux,

VALIDE le plan de financement comme ceci :

Travaux HT	250.931,00 €
Subvention DETR 35%	- 87.825,85 €
SOLDE en fonds propres	= 163.105,15 €

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**N° 2024-06 / 031****Travaux Rue de l'Eglise – Rue du Cimetière – Amélioration Cadre de Vie / Aire de Jeux  
Demande de Subvention REGION GRAND EST**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux d'Amélioration du Cadre de Vie dans la Rue de l'Eglise – Installation d'une aire de jeu – sont susceptibles d'être réalisés et prévus sur l'année 2025. Il présente le devis « Etude Chiffrée » du Cabinet LAMBERT de Sarrebourg pour un montant total HT de € pour l'ensemble des travaux et acquisitions.  
Le Maire ajoute qu'il est possible de solliciter une subvention à la Région GRAND EST pour financer ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :  
DECIDE de valider l'étude chiffrée du Cabinet LAMBERT de Sarrebourg mentionné ci-dessus,  
SOLLICITE la subvention de la Région GRAND EST pour financer ces travaux,  
VALIDE le plan de financement comme ceci :

Travaux HT	118.703,00 €
Subvention GRAND EST 30%	- 35.610,00 €
SOLDE en fonds propres	= 83.093,00 €

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**N° 2024-06 / 032****Travaux Rue de l'Eglise – Rue du Cimetière – Amélioration Cadre de Vie  
Demande de Subvention Départementale AMBITION 2025**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux d'Amélioration du Cadre de Vie – Réfection de la Rue de l'Eglise – Réfection de la Rue du Cimetière – Installation d'une aire de jeu – sont susceptibles d'être réalisés et prévus sur l'année 2025. Il présente le devis « Etude Chiffrée » du Cabinet LAMBERT de Sarrebourg pour un montant total HT de 250.931,32 € pour l'ensemble des travaux et acquisitions.

Le Maire ajoute qu'il est possible de solliciter une subvention au Conseil Départemental de la Moselle (AMBITION 2025) pour financer ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :  
DECIDE de valider l'étude chiffrée du Cabinet LAMBERT de Sarrebourg mentionné ci-dessus,  
SOLLICITE la subvention du Département de la Moselle (AMBITION 2025) pour financer ces travaux,

VALIDE le plan de financement comme ceci :

Travaux HT	250.931,00 €
Subvention CD57 AMBITION 30%	- 75.279,00 €
SOLDE en fonds propres	= 175.652,00 €

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**N° 2024-06 / 033****Modification du PLU – Modalités de mise à disposition du public**

Le Conseil Municipal,  
Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36 et L.153-45 et suivants,  
Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2018 approuvant le plan local d'urbanisme,  
Vu l'arrêté du maire en date du 18 mai 2022 engageant la modification simplifiée du PLU,  
Vu le projet de modification simplifiée du PLU,  
Considérant qu'il appartient au conseil municipal, en application des dispositions de l'article L.153-47 du code de l'urbanisme, de préciser les modalités selon lesquelles le dossier comprenant le projet de modification du PLU, l'exposé des motifs et le cas échéant les avis des personnes publiques associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme, sera mis à disposition du public pendant un mois dans des conditions lui permettant de formuler ses observations ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de retenir les modalités suivantes de mise à disposition du public :

- Le projet de modification du PLU, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public en mairie pour une durée d'un mois, du 25 novembre 2024 au 25 décembre 2024, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Pendant cette durée, un registre sera ouvert en mairie afin de recueillir les observations du public.
- Le projet de modification simplifiée sera mis en ligne sur le site internet de la commune.
- Un avis concernant la mise à disposition du public du dossier de modification du PLU sera affiché en mairie et aux autres endroits habituels d'affichage sur le ban communal ainsi que sur le site internet de la mairie, sur l'application PANNEAU POCKET au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition.

Charge le Maire de la mise en œuvre de ces modalités.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**N° 2024-06 / 034**

**Forêt Communale – Travaux d'exploitation et destination des coupes 2024-2025**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal le programme de travaux sylvicoles pour l'année 2024-2025 faisant apparaître les chiffres mentionnés ci-dessous :

dans les parcelles forestières 4 et 8,

Travaux d'exploitation pour un montant total HT de 24.846,00 € (dépense totale avec ATDO),

Recettes de vente de coupes en bois d'œuvre estimé à 51.065,00 €,

Soit une recette de bois d'œuvre estimée à « SOMME NON CONNUE » €

Recettes de vente des menus produits estimé à « SOMME NON CONNUE » M3.

Recettes de vente de blocs et sur pied - parcelle « SOMME NON CONNUE » €

Le Conseil Municipal de Sarraltroff, après délibération, à l'unanimité :

VALIDE le programme de travaux et prévision des ventes pour l'année 2024-2025 préparé par les Services de l'ONF de Sarrebourg et dont les montants sont mentionnés ci-dessus,

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**N° 2024-06 / 035**

**Forêt Communale – Fixation des prix de vente de bois 2024-2025**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal les prix mis en place pour les ventes de menus produits les années précédentes soit =

Mise à prix de 11,00 € HT le stère pour les bois sains,

Mise à prix de 7,00 € HT le stère pour les bois secs,

Les stères de bois d'affouage sont facturés à 47,00 € HT.

Le Conseil Municipal de Sarraltroff, après délibération, à l'unanimité :

DECIDE de reconduire les tarifs de mise à prix et de prix tels que mentionnés ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**N° 2024-06 / 036**

**Périscolaire – Tableau de répartition des frais pour l'année scolaire 2023-2024**

Le Maire présente aux membres du conseil municipal le tableau récapitulatif des frais engagés et des recettes encaissées pour le périscolaire sur l'année scolaire écoulée, de septembre 2023 à août 2024. La somme à répartir entre les 3 communes s'élève cette année à : 60.981,98 €.

Le mode de calcul de répartition validé par la délibération 2015-04-027 du 13 avril 2015, donne la répartition suivante entre les 3 communes du RPI pour cette année écoulée :

Part payée par la commune de SARRALTROFF : 32.989,15 €

Part payée par la commune de BETTBORN : 14.066,30 € (titre de recette à faire)

Part payée par la commune de OBERSTINZEL : 13.926,54 € (titre de recette à faire)

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

VALIDE la répartition aux 3 communes du RPI comme présentée par le Maire (titres de recette à faire à BETTBORN et OBERSTINZEL),

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

#### N° 2024-06 / 037

#### Acquisition de parcelles privées – Participation à une vente aux enchères

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

La commune de SARRALTROFF envisage de faire l'acquisition aux enchères publiques, le 25 novembre prochain, d'un lot de parcelles agricoles privées situées sur le ban communal.

Ce LOT N°2 est vendu aux enchères avec une mise à prix de 19.807,00 euros.

Cette acquisition permettra d'augmenter les surfaces de terres agricoles de la commune notamment celles situées en bordure de forêt communale qui pourraient être intégrées dans les parcelles en régime forestier.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE le maire à participer le lundi 25 novembre 2024 – 14h00 à la mise en vente aux enchères publiques des parcelles agricoles (LOT 2 de la vente) - à l'Etude des Mosaiques – Office Notarial – 11 Place Saint Martin 57000 METZ,

AUTORISE le maire à soutenir une enchère pour une somme totale maximale de 31000 € (mise à prix du lot N° 2 = 19.807,00 euros).

AUTORISE le maire à procéder au paiement des frais annexes dans la limite de (somme non connue) euros.

AUTORISE le maire à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Les crédits suffisants sont inscrits au budget de la commune (chapitre 21xx).

#### POINTS DIVERS

#### Prévision des Travaux 2025

Le maire rappelle au conseil municipal les travaux susceptibles d'être inscrits au BP 2025 =

Ravalement extérieur de l'école primaire

Sécurité Routière aux entrées de la commune = Rue Hilbesheim et Goerlingen

Réfection du pont de la Sarre

Amélioration Cadre de Vie Rue de l'Eglise et Cimetière (Rues et Aire de jeux)

Eclairage lotissement des Prunelles + Voirie provisoire

Parking au terrain de football

Salle des fêtes – amélioration de la cuisine (matériel...)

Trottoirs Rue du Rebberg (partie basse)

Trottoirs Rue de la Forêt (partie haute)

#### Travaux de réfection du Pont de la Sarre (Moulin de la Sarre) Route de Dolving

Le Maire présente au conseil municipal le projet de réfection des abords du Pont de la Sarre situé à coté du Moulin Rein – Rue de la Sarre / Route de Dolving. Des travaux sont à prévoir pour améliorer et sécuriser les abords de la voirie à droite et à gauche – avec une remise en état des rambardes de sécurité. Une entreprise a été contactée pour réaliser un devis pour ces travaux... dossier à suivre...

#### Vérification des Passages à niveau SNCF sur la commune

Une vérification des passages à niveau SNCF a été réalisée par les services de la SNCF RESEAUX. Au niveau du passage N° 51 des panneaux de signalisation sont manquants. Une commande d'achat a été effectuée, conformément à la demande des services de la SNCF.

#### Achat de la Maison SCHAEFFER CELESTE – 10 rue de la Sarre

Le Maire informe le conseil municipal, que suite au décès de Mr Schaeffer Céleste, domicilié à la Maison de retraite de Fénétrange, la maison située au 10 rue de la Sarre – Section 01 – Parcelle

141 – 4 ares, est à vendre – sera à vendre... La municipalité va suivre ce dossier et éventuellement se porter acquéreur pour cette bâtisse très dégradée actuellement (« menaçant ruine »). Les services du domaine (DGFIP de Nancy) sont sollicités pour estimer la valeur de vente de cette propriété. Dossier à suivre...

=====  
Plus personne ne demandant la parole, le maire lève la séance à 22h45.  
=====

**RAPPEL DES DELIBERATIONS DE LA PRESENTE REUNION :**

2024-06	/030	Travaux Amélioration du Cadre de Vie Rue de l'Eglise - Subvention DETR
2024-06	/031	Travaux Amélioration du Cadre de Vie Rue de l'Eglise - Subvention GRAND EST
2024-06	/032	Travaux Amélioration du Cadre de Vie Rue de l'Eglise - Subvention AMBITION CD57
2024-06	/033	Modification du PLU - Modalités de mise à disposition du public
2024-06	/034	Forêt Communale – Programme de travaux d'exploitation et destination des coupes
2024-06	/035	Forêt Communale – Prix de vente Menus Produits et Affouage 2024-2025
2024-06	/036	Périscolaire – Tableau de répartition des frais pour l'année scolaire 2023-2024
2024-06	/037	Acquisition de parcelles privées - Participation à une vente aux enchères - Schmitt Eric

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENTS :**

**PRESIDENT :** Mathis Francis, Maire,  
**MEMBRES PRESENTS : 11** Geoffroy Albert, Vary Paul, Kern Olivier, Bailly Vincent, Dannenberger Clément, Schwartzberger Alain, Schmitt Frédéric, Noblé Sébastien, Roth Marie-Thérèse, Birkel Marie-Eve,  
**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Parrenin Christophe, Albert Frédéric, Roche Jean-François, Charrier Philippe,

**SIGNATURES DU PROCES – VERBAL :**

Le Maire – Francis MATHIS	Le Secrétaire de Séance – Marie-Eve Birkel

